

Charte du Buddy Programme *Buddy Programme Charter*

L'étudiant.e parrain/ marraine s'engage à :

- Se rendre disponible pour son/sa filleul.e durant la période de parrainage.
- L'aider dans certaines démarches administratives s'il le souhaite (ouverture d'une ligne téléphonique,...).
- Respecter des valeurs d'écoute, d'empathie, de respect de l'autre, des différences culturelles et d'établir un climat de confiance.

L'étudiant.e filleul.e s'engage à :

- Solliciter l'aide de son parrain/marraine autant que nécessaire sans abus et dans l'objectif d'obtenir un conseil, une aide, un soutien.
- Respecter des valeurs d'écoute, d'empathie, de respect de l'autre, des différences culturelles et d'établir un climat de confiance.

English version

The student mentor undertakes to :

- To make time for their buddy during the mentorship period.
- Helping them with certain administrative procedures if they wish so (opening a telephone line, etc.).
- Respect the values of listening, empathy, respect for others and cultural differences, and establish a climate of trust.

The mentored student undertakes to :

- Seek the help of their mentor as much as necessary, without abuse, with the aim of obtaining advice, help and support.
- Respect the values of listening, empathy, respect for others and cultural differences and establish a climate of trust.

Lu et approuvé / *Read and approved*

L'étudiant.e parrain/ marraine (<i>Buddy</i>)	L'étudiant.e filleul.e (<i>Mentored student</i>)